COLAYRAC-SAINT CIRQ

So qué l'homé lu donno, la terro sat li tourna

La Lettre du Maire | N° **13** | **Juin** 2025

toute l'actualité de votre commune

LA LETTRE DU MAIRE
Colayrac-Saint Cirq

Chères Colayracaises, chers Colayracais,

Je suis heureux, ainsi que toute notre équipe municipale, élus et collaborateurs se joignant à moi, de vous annoncer le démarrage des travaux de construction de notre Maison de Santé Pluriprofessionnelle MSP : l'un de nos deux Projets phares du mandat.

Des panneaux de chantier, installés en bordure de RD 813, et à coté de la Mairie, vous permettront de visualiser ce beau et nécessaire projet .

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule , nous pouvons aussi vous annoncer :

> La réalisation de la dernière tranche de travaux de notre Église du Bourg, courant de l'été ;

> La réhabilitation de la charpente de notre Salle des fêtes, qui sera terminée très bientôt, en espérant la clémence de la météo;

> Le terrain de rugby féminin et des petits devrait être opérationnel à la rentrée prochaine ;

> Notre terrain de football, entièrement rénové, sera mis à disposition de nos jeunes Colayracais cet été.

Ces belles annonces confirment le dynamisme et l'attractivité de notre belle commune .

Vos conseillers municipaux ont voté le budget 2025 de notre commune, le dernier du mandat, avant les prochaines élections municipales, en Mars 2026 .

Notre budget atteste de la bonne santé de nos finances communales, malgré la situation préoccupante des finances de l'État .

L'été arrive, et avec lui les incontournables JEUDÎNES DE GARONNE, qui débutent le 3 Juillet prochain, avec quelques commerçants supplémentaires, afin de vous offrir plus de diversité, et de nouveaux groupes musicaux de talent .

Continuons à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre ensemble, dans un esprit de partage et de solidarité .

Nos remercions encore les responsables et tous les bénévoles de nos nombreuses associations si dynamiques, qui animent COLAYRAC-SAINT CIRQ, ainsi que les enseignantes, parents d'élèves, collaboratrices et collaborateurs de notre effectif communal .

Je tiens à vous assurer, avec l'aide de tout votre Conseil municipal, de notre engagement total, pour défendre les intérêts de COLAYRAC-SAINT CIRQ, et tous ses habitants .

Toute mon équipe municipale, élus et salariés, et moi vous souhaitons un BEL ÉTÉ.

Pascal de SERMET,
Maire,
Vice-président de l'Agglomération d'AGEN,
PDG de la SEM AVERGIES,
Vice-président de Territoires d'Energie 47

Permanences du Maire : les lundis et jeudis après-midi.
Courriel : contact@colayrac-saint-cirq.fr -
Site internet : www.colayrac-saint-cirq.fr

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 FÉVRIER 2025

Faute de quorum, la séance du Conseil municipal prévue le lundi 3 février 2025, a été reportée au lundi 10 février 2025 à 19 heures, conformément à l'article
L. 2121-17 du CGCT.

I – PERSONNEL MUNICIPAL : CRÉATION D'EMPLOIS SUITE A AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer :
• Un emploi d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps plein et,
• Un emploi d'Adjoint territorial d'animation de 2ème classe à temps plein.

II – INSTALLATION CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE

Après que Monsieur le Maire, Président Directeur Général de la SEM AVERGIE, ait quitté la salle du Conseil municipal, et sous la présidence de Monsieur Claude DULIN, 1er Adjoint,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

De se prononcer sur l'attribution d'un titre d'occupation temporaire du domaine public de la commune en vue de la réalisation et de l'exploitation d'une centrale solaire photovoltaïque en toiture de la salle des fêtes et sur ombrières au niveau du parking ;
• D'accepter la proposition de « Ombrières Solaires 47 » pour installer une centrale photovoltaïque en toiture de la salle des fêtes et sur les ombrières sur son parking ;
• D'approuver la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public pour une durée de 30 ans ;
• D'autoriser le représentant du Maire, à signer la convention d'occupation à venir ainsi que tous les documents nécessaires à ce dossier.

III – CDG : DISPOSITIF DE SIGNALEMENT DES AGENTS

Monsieur le Maire, après débat, décide que le sujet sera examiné à une séance ultérieure.
Cette délibération n'a donc pas été votée.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2025

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter le Compte Administratif tel que présenté, dont les résultats sont les suivants :

		DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 222 751.27	2 574 696.09
	Section d'investissement	482 832.64	628 406.66
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		410 363.61
	Report en section de d'investissement 001)		15 751.05
	TOTAL (réalisations + reports)	**2 705 583.91**	**3 629 217.41**
RESTES À RÉALISER À REPORTER N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	2 634 391.00	2 077 217.00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	2 634 391.00	2 077 217.00
RÉSULTATS CUMULÉS	Section de fonctionnement	2 222 751.27	2 985 059.70
	Section d'investissement	3 117 223.64	2 721 374.71
	TOTAL CUMULÉ	**5 339 974.91**	**5 706 434.41**

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2025

AFFECTATION DES RÉSULTATS :

Excédent de la section de fonctionnement :	762 308.43
Besoin de financement de la section d'investissement (1068 excédent de fonctionnement capitalisé)	
- excédent d'investissement cumulé (001) :	161 325.07
- déficit des restes à réaliser 2024 :	- 557 174.00
	- 395 848.93
Excédent de fonctionnement reporté :	**+ 366 459.50**

II – COMPTE DE GESTION 2024

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024, le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** de déclarer que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

III – AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'amortir celles-ci en une fois sur l'exercice 2025 et de prévoir les crédits nécessaires au Budget Primitif (dépense de fonctionnement au 6811 [chap 042] – recette d'investissement au 2804 [chap 040] pour un montant global de 8 484 €).

IV – TAUX DE FISCALITÉ LOCALE 2024

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** de fixer les taux de fiscalité locale 2025 comme suit :

- Foncier Bâti : 50.76 %
- Foncier Non Bâti : 88.95 %
- Taxe d'Habitation : 9.35 %

V – BUDGET PRIMITIF (SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS, SECTION DE FONCTIONNEMENT, SECTION D'INVESTISSEMENT)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Acacia	300 €
Club des Aînés Ruraux	100 €
APE	200 €
Amadéa	100 €
Les Amis de Saint Cirq (1 000€ bibliothèque et 160€ association)	1 160 €
Amicale des Anciens du COC	160 €
JIL Colayrac Basket	4 630 €
Association Climatologique	200 €
Country Club Colayracais	300 €
FNACA	300 €
Gym Volontaire	460 €
M. & Mme NOËL	300 €

Mini Atelier	160 €
Modern'Jazz	885 €
Pétanque Colayracaise	310 €
Club Olympique Colayracais	3 212 €
Chasse Saint-Hubert Colayracaise	300 €
Tennis Club Colayracais	886 €
Comité Ouvres Sociales	8 086 €
Montreurs d'images	160 €
Musiqu'envie	6 738 €
Prévention Routière	300 €
Noste Garona	160 €
TOTAL :	**29 407 €**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver les subventions aux associations telles que présentées ci-dessus.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2025

BUDGET PRIMITIF 2025 - FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

2 854 269 €

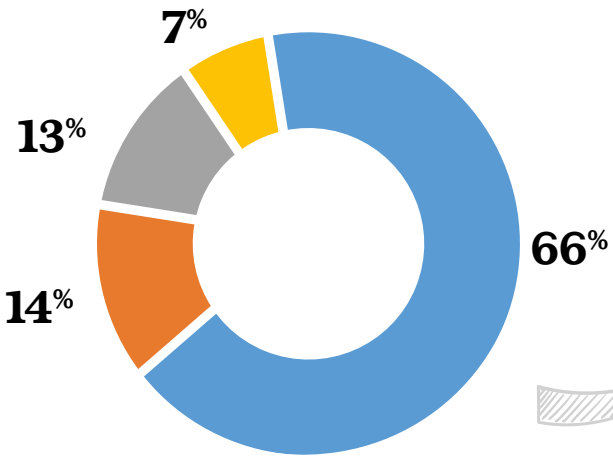

Impôts et taxes	1 881 706 €
Dotations et subventions	392 454 €
Excédent reporté	366 459 €
Produits des services de gestion	213 650 €
TOTAL : 2 854 269 €	

LES RECETTES PERÇUES PAR LA COMMUNE PERMETTENT :

- le fonctionnement des écoles, des services périscolaires et de l'accueil des loisirs,
- l'entretien des voiries communales et des chemins ruraux,
- la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, le versement des cotisations URSSAF, ASSEDIC... etc. et les frais assimilés,
- les subventions versées aux Associations Colayracaises,
- la maintenance des bâtiments communaux et de leurs équipements,
- les opérations d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

2 854 269 €

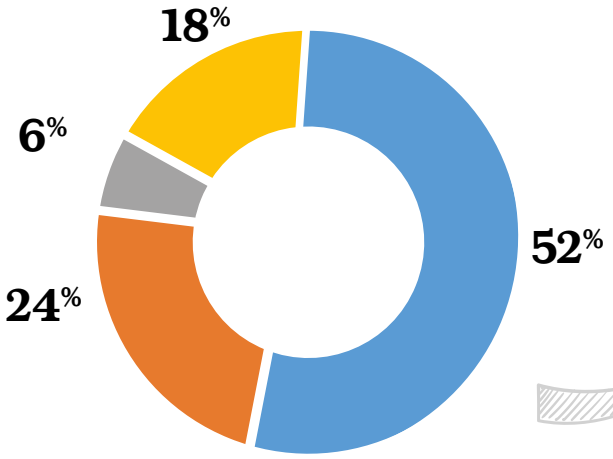

Charges de Personnel	1 486 000 €
Charges à caractère général	700 600 €
Autres charges de gestion et financières	159 842 €
Virement à la section investissement	507 827 €
TOTAL : 2 854 269 €	

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la section de fonctionnement du Budget Primitif 2025 qui s'équilibre à 2 854 269 €.

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2025

BUDGET PRIMITIF 2025 - INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Excédent d'investissement reporté et capitalisé	161 325 €
Virement de la section de fonctionnement	499 343 €
Restes à réaliser	2 077 217
FCTVA	60 000 €
Taxe d'aménagement	20 000 €
Amortissement participations	8 484 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	395 848 €
	TOTAL : 3 222 217 €

OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENTS INSCRITS	
Bâtiments communaux	150 000 €
Matériel et mobilier	20 000 €
Programme d'Intérêt Général Agenais	5 000 €
Belvédère Garonne	120 180 €
Etanchéité toiture salle de basket	60 000 €
Toiture salle des fêtes	87 000 €
Maison route d'Agen	25 000 €
Acquisition délaissés RN 21	16 000 €
Stade J.P. Séménadisse	15 000 €
Aire de jeux	40 000 €
	TOTAL : 538 180 €

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 AVRIL 2025

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'équipement versées	6 984 €
Remboursement des emprunts	42 662 €
Restes à réaliser 2024	2 634 391 €
	TOTAL : 2 684 037 €

Autofinancement pour les opérations D'équipements : 538 180 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'approuver la section d'investissement du Budget Primitif 2025.
Le Conseil municipal, à unanimité, **décide** d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

VI – FISCALISATION DE LA CONTRIBUTION DU SIVAC

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'arrêter les montants à fiscaliser en 2025 au profit du Syndicat Intercommunal de Voirie d'Agen Centre (SIVAC) :

Contribution :	175 047.32
Emprunts travaux :	31 731.15
Total à fiscaliser en 2025 :	**206 776.47**

VII – SIVAC : EMPRUNT TRAVAUX 2025

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** d'autoriser Monsieur le Maire à demander à Monsieur le Président du SIVAC, au titre de l'exercice 2025, la réalisation d'un emprunt de 30 000 euros – durée de remboursement : 5 ans, qui viendra alimenter la part travaux dégagée pour notre commune par le Syndicat.

VIII – ENEDIS : CONVENTION DES SERVITUDES

Le Conseil municipal, avec 18 voix pour et une abstention, **décide** d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions d'établissement des servitudes et tous documents afférents.

IX – CRÉATION DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE (ZAC) :

Le Conseil municipal, à l'unanimité, **décide** :

- d'approuver le dossier de création de la ZAC établi conformément à l'article R.311-2 du code de l'Urbanisme,
- de créer une zone d'aménagement concerté ayant pour objet l'aménagement et l'équipement des terrains en vue, principalement, de créer un quartier d'habitation sur les parties du territoire de la commune de Colayrac–Saint Cirq, délimitées par un trait continu de couleur rouge sur le Plan de Délimitation du Périmètre de la Zone ;
- de dénommer la zone ainsi créée zone d'aménagement concerté de Camélat ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire établir le dossier de réalisation visé à l'article R. 311-7 du code de l'Urbanisme ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent.
- la présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie. Elle fera l'objet d'une mention dans le journal diffusé dans le département. Elle sera en outre publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.
- Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

PAULETTE NEUVILLE...

Doyenne de Colayrac-Saint Cirq a fêté ses 106 ans !

La doyenne de Colayrac-Saint Cirq a fêté, jeudi 17 avril à son domicile ses 106 ans.

Pascal de SERMET, maire de Colayrac-Saint Cirq, et Annie THEPAUT, adjointe en charge du social, ont tenu à marquer cet évènement en lui rendant visite avec un magnifique bouquet de fleurs.

Paulette a épousé Pierre NEUVILLE le 4 février 1939. De leur union naîtront trois filles qui leur donneront 9 petits-enfants, 15 arrière-petits-enfants et 6 arrière-arrière-petits-enfants.

Paulette NEUVILLE vit, depuis ses 102 ans, chez sa fille Michèle et son gendre Francis sur les côteaux de Bidounet.

Paulette reste une lectrice assidue du Petit Bleu et, passionnée de sports, elle aime regarder les matchs de rugby à la télévision.

Avec son sourire, elle accueille cette nouvelle année de vie entourée de l'amour de sa famille.

Le rendez-vous est donné l'année prochaine, pour célébrer ses 107 ans.

PAULETTE EST TÉMOIN DE PLUS D'UN SIÈCLE D'HISTOIRE !

BON ANNIVERSAIRE MADAME LA DOYENNE !

CÉRÉMONIE *du 19 mars*

COMMÉMORATIVE DU SOIXANTE-TROISIÈME ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

La traditionnelle cérémonie, impulsée par la municipalité de Colayrac-Saint Cirq et la FNACA, s'est déroulée le mercredi 19 mars 2025 au monument aux morts.

Cette journée nationale du souvenir et de recueillement vise à honorer la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, des combats en Tunisie et au Maroc.

Elle a réuni les autorités civiles, militaires, élus, représentants du monde combattant ainsi que les porte-drapeaux qui oeuvrent pour ce devoir de mémoire.

Le premier Adjoint au Maire, Claude Dulin, entouré des élus, a procédé à la lecture du message de Patricia Mirallès, Ministre déléguée auprès du Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants.

La cérémonie s'est poursuivie par la lecture du message du Comité National de la FNACA, par Denis Gélineau, secrétaire local.

Les élus Colayracais, les représentants de la FNACA et les Aînés Ruraux déposèrent ensuite, tour à tour, une gerbe au pied de la stèle.

Après une minute de silence lourde de sens, sonnerie aux morts, l'assistance a entonné une vibrante « Marseillaise ».

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE *du 8 mai 1945*

Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai marque une date importante.

La cérémonie du 80ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne, s'est déroulée, au monument aux morts de Colayrac-Saint Cirq, le jeudi 8 mai 2025 en fin de matinée, en présence de nombreux Colayracais, des représentants de la FNACA, des porte-drapeaux, des élus, des représentants d'associations, des enseignants, de la Brigade de gendarmerie de Pont-du-Casse, le Colonel Karim Benamer, commandant le 48ème Régiment de Transmissions, représenté par Ronan Bertevas, chef de bataillon et les enfants qui ont assuré la vente de bleuets en faveur des œuvres sociales.

Comme chaque année, cette journée rend hommage aux combattants et aux populations civiles touchées par le second conflit mondial.

Après la levée des drapeaux, Pascal de Sermet, Maire de Colayrac-Saint Cirq, a procédé à la lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Mme Patricia MIRALLES ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Le club des Aînés Ruraux, la FNACA puis M. le Maire de Colayrac-Saint Cirq, au nom du Conseil municipal, ont déposé, tour à tour, une gerbe au pied de la stèle.

La sonnerie aux morts, minute de silence et la Marseillaise chantée par l'assistance ont clos la cérémonie.

Après avoir été remerciés par M. le Maire, les participants se sont retrouvés à la Mairie pour partager le verre de l'amitié.

Gestion des déchets

BIODÉCHETS ALIMENTAIRES

Le tri des biodéchets alimentaires à la source a débuté dès le mois de janvier 2024 pour certains habitants de l'Agglomération. Afin de mettre en place la valorisation de cette nouvelle ressource, un travail entre les communes et les services de l'Agglomération a été effectué pour déterminer les types de collecte à mettre en place en fonction des typologies d'habitat.

Trois zones ont ainsi été identifiées

1) Zone de compostage à la maison :

Dès fin janvier, des composteurs et un kit d'information pour bien trier ont été remis gratuitement aux usagers de ces zones. Si certains habitants de ces zones n'ont pas été dotés, ils peuvent contacter le 0 800 77 00 47 ou se rendre au Centre Technique de l'Agglomération d'Agen.

2) Zone de collecte en bacs en porte-à-porte :

La dotation des habitants concernés par la collecte en porte-à-porte a commencé au mois de mars 2024: bac marron de 80L, bioseau, sacs, kit d'information pour bien trier.

Une nouvelle dotation de sacs vous sera adressée gratuitement courant du premier semestre 2025. Si les sacs ne vous sont pas parvenus, **vous pouvez vous rendre au Centre Technique de l'Agglomération à Boé ou contacter le 0 800 77 00 47.**

3) Zone de dépôt en Points d'Apport Volontaire (PAV)

Le déploiement des Points d'Apport Volontaire dans les centres-bourgs ou les centres-villes de certaines communes est en cours.

DÉCHETS VERTS

1) Le broyage gratuit des branches à domicile :

Ce service gratuit, accessible uniquement sur rendez-vous au printemps et à l'automne, s'adresse à tous les habitants de l'Agglomération souhaitant faire broyer leurs branches pour un volume n'excédant pas 6m3.

2) La location de benne :

Pour vos travaux paysagers d'envergure, l'Agglomération d'Agen vous propose la location de benne. Ce service payant, accessible toute l'année, vous permet de disposer d'une benne de 6m3, 12 m3 ou 30m3 durant 48h.

La location s'effectue auprès du Centre Technique de l'Agglomération à Boé.

3) L'apport direct en déchèterie :

Vous pouvez apporter vos déchets verts dans les 9 déchèteries de l'Agglomération ouvertes tous les jours de 10h à 18h sauf dimanches et jours fériés.

JUDO JUJITSU COLAYRAC

Une nouvelle association sportive ouvrira ses portes à la rentrée prochaine :

Elle proposera des cours de judo, jujitsu et taïso pour tous les âges, dans une ambiance conviviale, encadrés par des professeurs diplômés, à la salle des fêtes de Colayrac-Saint Cirq. Une belle opportunité de découvrir des disciplines alliant respect, bien-être et self-défense.

Contact : Emma DUPRAT
E-mail : **emmadpt84@gmail.com**
Tél. : **06 88 85 26 46**

Contact : Clément HERRERO
E-mail : **herrero.clement47@gmail.com**
Tél. : **06 88 85 26 46**

YOG'ENERGIE ASSOCIATION

HATHA YOGA

Cette pratique, **les lundis à 17h30 à la salle d'expression corporelle de Colayrac-Saint Cirq**, vous permettra d'améliorer et d'allonger votre respiration et grâce aux postures et étirements proposés, **d'assouplir et fortifier votre corps, favorisant ainsi une détente complète**.

Des pensées plus calmes, plus claires, l'attention à soi et le respect de son propre corps se développent au fil de la pratique.

Donc pas de performance en yoga, ni de compétition vis-à-vis des autres ou de soi-même, seule l'écoute et l'utilisation des capacités personnelles du moment sont privilégiées.

Il s'agit de **mieux être** pour **mieux vivre**.

Le Hatha Yoga est une pratique posturale et respiratoire qui cherche à **harmoniser** et à **unifier** toutes les modalités physiques et psychiques qui nous composent.

La rigueur de la posture n'est pas négligée mais c'est la qualité de la **présence sensorielle** qui est mise en valeur.

Les ateliers sont animés par une enseignante diplômée de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga **(FNEY).**

2 Cours d'essai sont offerts

Contact : Guylaine DAUZON
E-mail : **compta.yogenergie@gmail.com**
Tél. **: 06 95 29 15 14**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
Bourg de Colayrac

L'Association de Parents d'Élèves (APE) de Colayrac-Saint Cirq est ouverte aux parents d'élèves de l'école maternelle et primaire René Cassin.

Une vente de madeleines Bijoux s'est tenue en mars dernier à la crèche « La Farandole » de Colayrac-Saint Cirq, la mairie, l'école maternelle et l'école primaire René Cassin.

Elle est ouverte à tous, un lien est disponible selon la saison de la vente sur notre page Facebook « APE Colayrac St Cirq ».
Nous organisons une vente en début d'année scolaire et au printemps généralement.
Notre association présente, le 24 mai dernier, lors de l'inauguration en bordure de Garonne des œuvres réalisées par les élèves de l'école René Cassin, a tenu un stand de boissons et pâtisseries.
En fin d'année, il sera proposé un objet décoré par école avec les dessins de chaque enfant.
L'APE fonctionne uniquement avec des bénévoles et chaque début d'année scolaire nous sommes présents le jour de la rentrée avec un café d'accueil afin de présenter l'équipe et nos actions.

N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Contact :
E-mail : **ape.colayracstcirq@gmail.com**
Tél. : **07 66 10 42 74**

MR Et MME NOËL

Le marché de Noël, organisé par « L'association MR et MME Noël », en 2024, a connu un incroyable succès.

Face à ce succès, elle a décidé d'organiser celui de Noël 2025.
Cette année, elle recherche activement de nouveaux bénévoles pour l'aider à la préparation, et l'organisation de cet évènement magique. Elle a besoin de votre aide pour en faire, cette année encore, une réussite pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des parents.

Que vous ayez quelques heures ou toute la journée à lui consacrer, votre aide sera précieuse.

Contact : M. et Mme Rhein
E-mail : **mretmmenoel@gmail.com**
Tél. : **06.35.51.19.61** ou **06 25 03 42 04**

MODERN'JAZZ

L'association de danse Modern'jazz de Colayrac-Saint Cirq est, encore et toujours, heureuse de proposer une multitude de disciplines – moderne jazz, Contemporain, Classique, Urban Street (junior), Street dance adulte et Heels Dance (danse en talons) – sous la houlette de la professeure diplômée d'état, Sonia Casasola.

Avant que les élèves puissent présenter le fruit de leur travail en juin, l'association s'est une fois de plus démarquée.

Premièrement, à travers d'anciennes élèves qui ont intégré de grandes écoles de danse pour suivre un parcours préprofessionnel, mais aussi avec de nombreux prix récoltés lors du Néodance contest (notamment Eclair de génie pour la chorégraphie créée par Sonia Casasola), des concours internationaux de Montluçon et de Paris et au concours de la Confédération Nationale de Danse d'Aquitaine à Mérignac.

Cette année, l'association est fière d'annoncer non pas une mais deux représentations de son spectacle de fin d'année au Galion de Foulayronnes.

Du cours éveil au cours adulte, chaque élève a eu à cœur de préparer ce magnifique gala, entre danse et mode.

RÉSULTATS DES CONCOURS :

Elsa Nani et Charlie Tarzariol ont obtenus la médaille d'argent au concours international de Paris au Théâtre L Azimut en catégorie duo contemporain.

Au concours de la Confédération Nationale de Danse d'Aquitaine Sud Mérignac, ont été sélectionnées pour le concours national qui eu lieu fin Mai à Clermont-Ferrand :

Manon Caron : 1er prix accessible National en catégorie 1 solo imposé contemporain

Maelys Jazeron : 1er prix accessible national en catégorie 3 solo avancé contemporain

Célia Robert / Maelys Jazeron : 1er prix accessible national en catégorie 3 duo autres styles.

Par ailleurs, deux élèves de l'association **Modern'Jazz de Colayrac-Saint Cirq,** ont été sélectionnées au concours Européen de La Confédération Nationale de la Danse qui aura lieu au mois d'octobre 2025 à Dijon.

Contact :
E-mail : **odiledujardin@wanadoo.fr**
Tél. : **05 53 87 58 83 - 06 78 22 28 51**

ARAV

Association de Retraités, Activités physiques et Voyages

NOTRE OBJECTIF : bien vieillir

Notre association propose aux retraités des voyages en France et à l'Étranger et des activités physiques. Chaque adhérent doit payer une cotisation annuelle (10 euros en 2025).

NOTRE PROGRAMME : saison 2025-2026

22 SEPTEMBRE :

CONFERENCE : « Seniors, votre santé a de l'avenir »
Animés par des professionnels de santé, ce rendez-vous propose des conseils simples et pertinents. Il sera également l'occasion d'échanger et d'être sensibilisé sur différents sujets : l'activité physique, l'audition, la vision, les médicaments ou encore le sommeil...
Entrée libre et gratuite à Colayrac-Saint Cirq
ATELIERS A.S.E.P.T.

29 SEPTEMBRE :

LES ATELIERS FORM'ÉQUILIBRE
Restons debout : Des conseils et des techniques pour nous aider à garder notre équilibre en toute circonstance et créer autour de nous un environnement sécurisé.
12 séances de 1 h 30 les lundis après-midi à Colayrac-Saint Cirq **GRATUITES**.
Ces ateliers seront suivis des ateliers Form'bien-être.
Améliorez votre qualité de vie :
Des conseils et techniques pour redécouvrir le plaisir de sentir son corps, générer un mieux-être et devenir acteur de notre bien-être physique et psychologique.
7 séances de 1h30 les lundis après-midi **GRATUITES**.
Voyages

DU 7 AU 10 OCTOBRE 2025 :

ESCAPADE EN NAVARRE RIOJA ET ARAGON ET DÉCOUVERTE DES BARDENAS REALES.
Activités physiques (salle d'expression corporelle) :
Mardi matin : Gym douce
Des séances spécialement conçues pour les retraités, axées sur des exercices doux et adaptés au niveau des participants pour améliorer la souplesse, la mobilité articulaire, la flexibilité et le bien-être général dans une ambiance conviviale et apaisante.
Jeudi après-midi : Gym bien être
Durant 1h30, vous améliorerez votre condition physique au travers de pratiques simples et douces tout en sollicitant votre cardio, votre équilibre et votre contrôle postural.
Vous découvrirez des postures relaxantes et un travail respiratoire empruntés au yoga pour vous détendre et lâcher prise.
Animations assurées par une professionnelle, au sein d'un groupe de 15 personnes maximum.
Mardi matin : Danse
C'est un « élixir de jeunesse » : elle améliore la concentration et la coordination des mouvements, ainsi que l'équilibre et la posture, ce qui préserve la masse musculaire, la souplesse et la coordination.

Randonnées et balades :
Mercredi après-midi et vendredi après-midi :
C'est l'activité physique de base, la plus facile et accessible, la plus indispensable. Elle n'exige qu'une bonne paire de chaussures, se pratique partout et en toutes saisons.

Contact :
E-mail : **arav47.association@gmail.com**
Tél. : **06 10 23 80 12**

GYMNASTIQUE *Volontaire*

L'association Gymnastique Volontaire vous propose, dans une ambiance sympathique, sans compétition, tous les niveaux et toutes les conditions physiques sont les bienvenus.

7 séances hebdomadaires :

> 3 séances de Gym – Pilate
> 2 séances de FITNESS
> 1 séance de ZUMBA
> 1 séance de YOGA
> 1 rando par mois

6 animateurs diplômés :

Grégory – Cécile – Léna Véronique - Emmanuelle - Christiane animatrice rand

La saison en cours se terminera le 26 juin 2025.
À la rentrée, projet d'ouverture d'une séance de Yoga à Colayrac-Saint Cirq.

Date de reprise des cours pour la saison 25/26 :
8 septembre 2025.

CALENDRIER DES ACTIVITÉS			
Jours	*Horaires*	*Lieu*	*Activités*
Lundi	9h à 10h	**Colayrac-Saint Cirq**	**Gym douce / Pilates**
	10h15 à 11h15		**Gym douce / Pilates**
	19h à 20h		**Gym / Fitness**
Mardi	18h45 à 19h45	**Saint-Hilaire de Lusignan**	**Pilates**
Mercredi	18h45 à 19h45	**Colayrac-Saint Cirq**	**Gym / Fitness**
	19h50 à 20h50		**Zumba**
Jeudi	18h45 à 19h45	**Saint-Hilaire de Lusignan**	**Yoga**

Fédération Française EPGV

Contact :
E-mail : **gv.colayrac@gmail.com**
Tél. : **06 28 26 39 97**

TENNIS CLUB Colayrac

une saison 2024-2025 dynamique pour le Tennis Club Colayrac

Cette saison sportive 2024-2025 a été marquée par une belle énergie au sein du Tennis Club de Colayrac, reflet de l'engagement de ses bénévoles, de la passion de ses adhérents et du soutien constant de la municipalité.

Tout au long de l'année, le club a vu ses effectifs se stabiliser, avec une belle diversité de pratiquants : enfants, adolescents, adultes, débutants comme confirmés. L'école de tennis, encadrée par des éducateurs investis, a poursuivi son développement avec des progrès visibles chez nos jeunes joueurs, certains ayant même brillé lors des compétitions départementales.

Côté compétition, nos équipes engagées en championnat ont porté fièrement les couleurs de Colayrac-Saint Cirq. L'équipe fanion masculine a réalisé un parcours solide en Régionale, l'équipe 2 s'est battue avec honneur et vaillance et l'équipe féminine n'a pas été en reste, illustrant la vitalité du tennis au féminin dans notre commune.

Le club a également renforcé son rôle social en proposant des animations conviviales tout au long de la saison : tournois internes, tournois multi chances et immense succès du tournoi annuel, journées portes ouvertes, animations pour les scolaires, sans oublier les événements festifs qui ont permis de renforcer les liens entre les membres, les parents et les habitants.

Enfin, des travaux d'entretien et d'amélioration ont été menés avec l'appui de la municipalité, permettant d'offrir des installations toujours plus accueillantes aux pratiquants.

Le Tennis Club de Colayrac vous donne d'ores et déjà rendez-vous à la rentrée prochaine pour une nouvelle saison placée sous le signe du sport, de la convivialité, du partage et de l'inclusion.

Éléna MICHELONI, Vice-championne de France en simple et championne de France en double en 2024, s'est vu remettre, en début d'année, la médaille de la ville par Pascal de SERMET, Maire de Colayrac-Saint Cirq.

TCC
TENNIS CLUB COLAYRAC

Contact :
Tél. : **06 84 19 29 35 - 06 51 10 26 09**
E-mail : **tccolayrac@gmail.com**
https://**www.tennisclubcolayrac.fr**

J.I.L Colayrac Basket

Saison 2024/2025, un grand cru pour la JIL COLAYRAC Basket !

La fin de saison est là et l'équipe dirigeante est heureuse de constater que le nombre de licenciés a franchi la barre des 200 licenciés dont 2/3 de jeunes confirmant ainsi, la hausse des effectifs des trois saisons précédentes.

Cet intérêt croissant pour le basket est commun à toutes les générations et il n'est pas rare de trouver dans une même équipe un père et son fils, des frères, une maman et sa fille, on pourrait presque envisager de faire des réductions pour les familles nombreuses !
Blague à part, les dirigeants se félicitent de la dynamique du club, fruit d'un travail collectif et de l'implication de tous, enfants et parents, éducateurs, joueurs, entraîneurs, bénévoles, animés par la même passion du ballon orange.
Cette saison, 12 équipes ont défendu les couleurs de la JIL Colayrac dans les différents championnats.

ÉQUIPE FANION, UNE BELLE RÉACTION APRÈS LA DESCENTE DE NATIONALE 3

Elle a occupé le haut de tableau de pré-nationale toute la saison et termine sur les talons de l'équipe leader.
Félicitations à ce groupe et à son valeureux « Captain » qui ont su rebondir !

ÉQUIPES SENIORS FÉMININE ET MASCULINE, DES RÉSULTATS EN DEMI-TEINTE

L'équipe féminine remontée en début de saison a fait un beau parcours en championnat qui lui permet d'accéder aux phases finales.

Bravo les filles !

Quant aux garçons, les blessures de plusieurs joueurs et un effectif instable ont terni la saison ce qui n'a pas permis comme l'an passé de rivaliser avec les meilleures équipes.
Nul doute que la saison prochaine, les gars se remobiliseront pour revenir à leur meilleur niveau !

9 ÉQUIPES JEUNES SUR LES PARQUETS DU DÉPARTEMENT

Filles et garçons pratiquent le basket avec un bel enthousiasme et même si les résultats sont mitigés, prennent un plaisir non dissimulé à représenter le club dans les championnats jeunes.
Trois équipes ont d'ailleurs évolué au plus haut niveau du département : les U-15 et les U-18 ont atteint les demi-finales.
Bravo pour les progrès accomplis, à toutes ces équipes et à leurs éducateurs et coachs : Léa,Tomas, Anthony, Nico, Joss, Stéphanie et Jean Luc.
Remerciements aussi à Annick, Fabien et Micka qui initient les tous petits à la pratique du basket tous les samedis matin.
Clin d'oeil enfin, à nos joueurs et joueuses loisirs qui ont participé au tournoi loisirs organisé par le comité départemental de basket dans la salle Roland Jaubert le dimanche 6 avril.

FIN DE SAISON EN FANFARE, LE WEEK-END DE PENTECÔTE

- Coupe 47 pour l'équipe fanion.
- Tournoi jeunes, pour les catégories U11 et U13, organisé par la JIL COLAYRAC Basket.

Contact :
E-mail : **jil.basket@orange.fr**
Tél. : **06 72 23 57 02**

La ***JIL COLAYRAC BASKET*** vous donne rendez-vous tous les week-ends à la « Salle de basket Roland Jaubert » pour venir encourager toutes les équipes.

#ICICESTCOLAYRAC

VOS SOIRÉES FESTIVES DE CET ÉTÉ

COLAYRAC-SAINT CIRQ

VOS SOIRÉES FESTIVES DE CET ÉTÉ

Tous les jeudis
Concerts gratuits à partir de 21h !

COLAYRAC-SAINT CIRQ

THÉÂTRE DE VERDURE

Repas champêtres - Entrée libre
au bord de Garonne

À VOS AGENDAS !

03/07/2025	Rock on the Road	*Pop Rock 80'-90'*
10/07/2025	Kill Keny	*Pop Rock*
17/07/2025	Gascons Five +	*Blues Rock*
24/07/2025	Piccadilly	*Rock*
31/07/2025	Histoire d'A	*Rock 80'-90'*
07/08/2025	Tomorrow Band	*Rock*
14/08/2025	U Funk	*Funk Soul*
21/08/2025	Burning Jane	*Rock Groove Funk*
28/08/2025	Guillaume Parma	*Chanson Française*

ÉTAT CIVIL

du 1er janvier
Au 30 avril 2025

NAISSANCES (5 nouveau-nés)

Bienvenue à :

Soférino **GIMENEZ** ..... *12 janvier*
Mylan **REINHARD** ..... *31 janvier*
Jules **FORT** ..... *28 mars*
Maya **NAJARI** ..... *31 mars*
Sören **MATEO** ..... *3 avril*

MARIAGES (1)

Marie-Sol **GIMENEZ** / Solférino **GIMENEZ** ..... *15 avril*

DÉCÈS (16)

Nos sincères condoléances

Jeanine **RIVIERE** - Vve **LAPORTE** ..... *7 janvier*
Galine **MAILLE** ..... *14 janvier*
Hélène **LEROY** - Vve **LAURENT** ..... *19 janvier*
Claude BEGUE ..... *25 janvier*
Paule **DELPECH** - Vve **MILLO** ..... *27 janvier*
Gabriel **GIMENEZ** ..... *28 janvier*
Christiane **AZZOPARDI** - Vve **MIZZI** ..... *3 février*
Jean-Claude **MINARET** ..... *9 février*
Serge **LANNES** ..... *16 février*
Bernard **TRAVERSE** ..... *26 mars*
Suzanne **CAUSSE** - Vve **NACHER** ..... *30 mars*
Frédéric **LEQUIEN** ..... *1er avril*
Marie **LAGRÂCE** - Vve **LOUGNON** ..... *11 avril*
Marguerite **BRUN** - Vve **MAYNARD** ..... *11 avril*
Mokhtar **OSMANI** ..... *16 avril*
Liliane **GABET** - Vve **LARRIEU** ..... *29 avril*

CONTACTS *Utiles*

MAIRIE

Accueil / Secrétariat
Ouverture du lundi au vendredi de
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

AGENCE POSTALE

Ouverture les lundis, mardis et jeudis de
9h à 12h et de 14h à 17h
ainsi que les mercredis et vendredis de 9h à 12h

14 rue des Écoles
47450 COLAYRAC-SAINT CIRQ

Téléphone : **05 53 77 57 50**
Courriel : **contact@colayrac-saint-cirq.fr**
Site internet : **www.colayrac-saint-cirq.fr**
https ://www.facebook.com/colayracavenir

AGGLOMÉRATION AGEN — plie du Agenais

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Les permanences pour le public PLIE (demandeurs d'emploi longue durée et les bénéficiaires du RSA) sont assurées le vendredi matin en Mairie par : **Madame Françoise BARRIÈRE**
Courriel : **plie.agenais@agglo-agen.fr**

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Les bureaux sont ouverts au 1er étage de la Mairie
Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
05 53 77 57 54
admr-colayrac@wanadoo.fr

Crédits photo couverture : Mairie
Crédits photos : Mairie
Directeur de publication : M. le Maire Pascal de SERMET
Rédaction : 1er Adjoint au Maire - M. Claude DULIN
Tiré à 1600 exemplaires
© Modèle déposé
Toute reproduction interdite
Réalisation et impression : AF Communication
Tél. : 04 75 51 88 40
IMPRIM'VERT® © 2020 - 4557 — PEFC